

VIANDE BOVINE

Fiche filière

À retenir

La France demeure le **1^{er}** producteur européen de viande bovine (1,4 million de tec, veau compris). 1,1 million de bovins maigres de plus de 160 kg sont exportés par la France, dont 80 % sont destinés à l'Italie. La consommation individuelle de viande bovine se contracte à **22,0 kgec**.



ORGANISATION

- En 2022, la filière française bovine compte environ 126 000 élevages possédant au moins cinq vaches, pour un total de 17,0 millions de têtes de bovins. Sont produits en particulier des broutards¹, bovins maigres élevés en pâture, ainsi que des bovins engraisés, appelés gros bovins finis, dont les vaches représentent environ 50 %. Ces deux activités s'étendent sur des zones géographiques relativement distinctes.
- La taille des élevages de vaches allaitantes reste pour la majorité, modeste : 64 % ont entre 5 et 50 places.
- Les gros bovins finis sont mis en marché par différents acteurs de la filière : des coopératives, des négociants et via les marchés aux bestiaux pour le reste (dans une moindre mesure).
- Dans le maillon abattage-découpe, trois groupes dominant le secteur et concentrent 68 % des volumes abattus en France.

¹ Mâles et femelles de 4 à 10 mois, élevés en pâture avec leur mère jusqu'au sevrage.

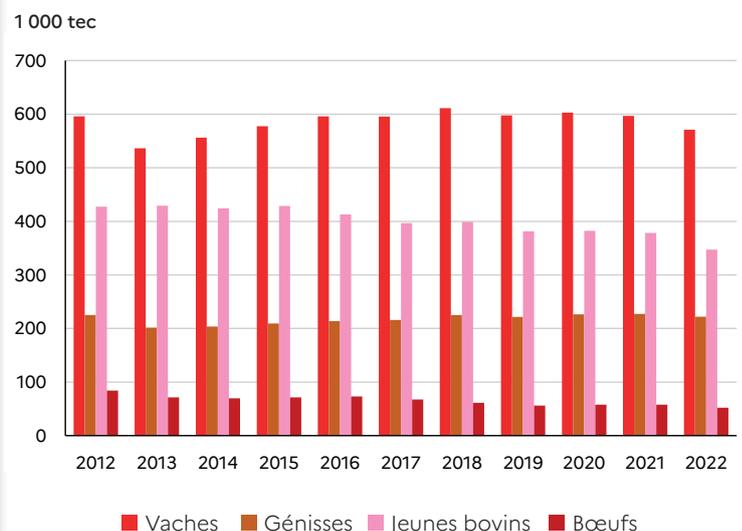


PRODUCTION

- La France produit 21 % de la viande bovine de l'Union européenne, dont 1,2 million de tec issus d'abattages de gros bovins, et demeure le 1^{er} producteur devant l'Allemagne, l'Italie, et l'Irlande.
- Au 1^{er} janvier 2022, plus de la moitié de l'effectif total de vaches allaitantes françaises (races à viande) se concentre dans 3 régions : Nouvelle Aquitaine (22 %), Auvergne-Rhône-Alpes (17 %), Bourgogne-Franche-Comté (13 %).
- La production de viande bovine française est principalement destinée au marché national et, exprimée en tec², se répartit comme suit : 47 % de vaches ; 30 % de taureaux et jeunes bovins³ ; 18 % de génisses⁴ ; 5 % de bœufs⁵.

² Tonnes équivalents carcasse : unité employée pour évaluer de façon homogène les quantités de viandes produites, échangées (vif ou viande) et consommées ; kgec : kg équivalent carcasse ; ³ Mâles âgés de 10 à 24 mois ; ⁴ Femelles de plus de 12 mois et n'ayant jamais eu de veau ; ⁵ Mâles castrés âgés de plus de 12 mois.

Production française de bovins finis de 2012 à 2022



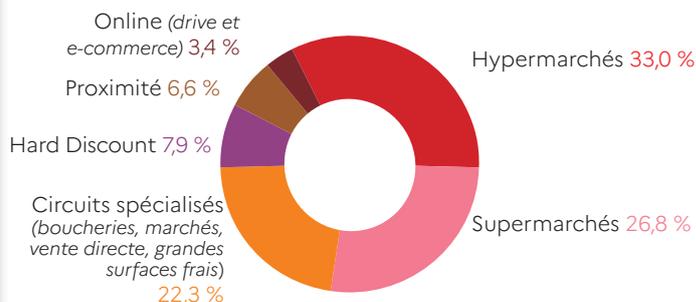
Source : FranceAgriMer, d'après SSP et Douane française



CONSOMMATION

- En 2022, la viande bovine (viande de veau incluse) représente 26,3 % de la consommation individuelle de viande en France.
- Sur l'année 2022, les Français ont consommé en moyenne et de façon individuelle 22,0 kgec de viande bovine (calcul par bilan, viande de veau incluse) soit une baisse de 0,6 % par rapport à 2021. Les Français sont les seconds plus grands consommateurs de viande bovine de l'Union européenne derrière les irlandais.
- En 2022, une année marquée par l'absence de restrictions sanitaires pour la restauration et l'inflation, la consommation à domicile de viande bovine a reculé de 10,2 %. La viande hachée fraîche pure bœuf affiche un repli de 8,3 %.

Lieux d'achats de viande de boucherie (viande bovine, viande de veau incluse) des ménages français en 2022, hors RHD



Source : FranceAgriMer, d'après Kantar Worldpanel

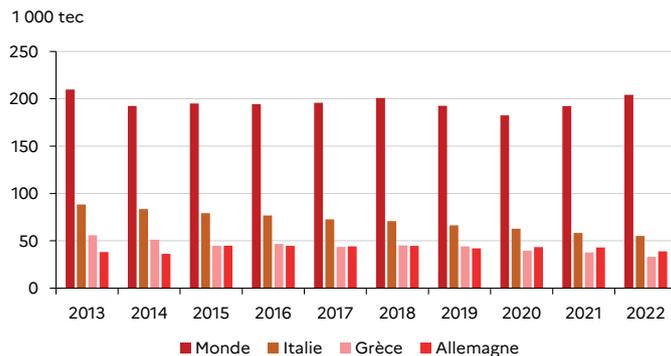


ÉCHANGES

- Les échanges d'animaux vivants et de viandes s'effectuent principalement au sein du marché européen (marché intra-UE à 27).
- La France exporte principalement ses animaux vivants vers l'Italie, l'Espagne et l'Algérie, et dans une moindre mesure vers d'autres pays du pourtour méditerranéen. Pour les viandes bovines, l'Italie, la Grèce et l'Allemagne, restent les clients privilégiés.
- Pour les animaux vivants, la France exporte au total 1,6 million de bovins (veaux inclus), en majorité destinés à être engraisés. Les broutards (bovins maigres de plus de 160 kg, hors veaux), représentent la majorité des bovins français exportés, soit 1,1 million de bovins, dont trois quarts sont des mâles. En 2022, 81 % de ces animaux ont été exportés vers l'Italie. Les élevages naisseurs français restent donc fortement dépendants du marché italien.
- Les exportations de viande* qui s'élèvent à 257 000 tec en 2022, concernent principalement les viandes fraîches (80 % en volume du total des viandes exportées). Les pays destinataires historiques sont l'Italie, l'Allemagne et la Grèce. En 2022, les envois vers les Pays-Bas ont augmenté.
- Les importations françaises de viande concernent les viandes fraîches* (63 % en volume) ou congelées* (30 %). Au total en 2022, 387 000 tec de viande bovine ont été importées en France, en provenance principalement des Pays-Bas, d'Irlande, du Royaume-Uni, d'Allemagne, et de Pologne (ces cinq pays représentent 3/4 des volumes de viande bovine importés en 2022).

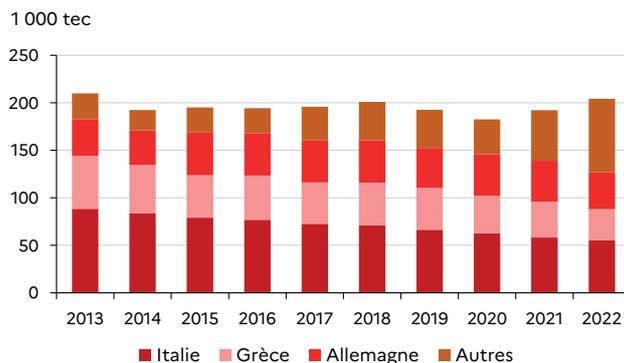
* Inklus les viandes de veau

Exportations françaises de bovins vifs de plus de 160 kg de 2013 à 2022



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Exportations françaises de viande bovine fraîche de 2013 à 2022



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française



CARTE DES PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORTATION EN 2022

Exportations françaises de viande bovine en 2022

Volume en tec

- < 25
- de 25 à 100
- de 100 à 1 000
- de 1 000 à 10 000
- > 10 000

Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

